2ème ANNEE — DUCK LAKE, SASK., JEUDI 29 AOUT 1912 — No. 26

Tous articles, nouvelles, communications, destinés à la publication dans "Le Patriote de l'Ouest" doivent être adresses et parvenir au plus tard le LUNDI MATIN à la Rédaction.

Pour toutes demandes concernant les abonnements et les annonces, et pour les envois d'argents, on doit s'adresser à l'Administration.

ABONNEMENTS:

Un an (Canada) $1.00
Un an (Etats-Unis) $1.50
Un an (Europe) $2.00

LE PATRIOTE DE L'OUEST

NOTRE FOI! — *NOTRE LANGUE!*

Organe des Catholiques de langue française du Nord-Ouest.

Publie chaque semaine, le jeudi, les plus récentes nouvelles du district et un résumé de toutes les nouvelles du Canada, des Etats-Unis et de l'Europe.

Possède plusieurs excellents collaborateurs.

Le "Patriote de l'Ouest" est seul journal français de la Saskatchewan.

ANNONCES:

La ligne (1ère insertion) $0.12
Insertions subséquentes 0.08
Mariage, Décès, Naissance. .25

A. F. AUCLAIR, O. M. I., *Rédacteur en Chef*

Propriétaires CIE LA BONNE PRESSE LTEE

Emparons-nous du sol

La valeur exceptionnelle des terres de l'Ouest canadien pour la production agricole n'est plus à démontrer; les faits et les chiffres établissant les résultats obtenus parlent plus haut que les préventions ou les craintes.

La valeur des moissons de l'Ouest canadien, en 1911, a été de *deux cents millions* de dollars. Et tout annonce que la moisson de cette année dépassera considérablement ce chiffre.

Comme la population de l'Ouest, d'après le recensement de l'an dernier, se chiffre à un peu plus d'un million et quart, c'est donc une somme de plus de *deux cents* dollars que la terre féconde de l'Ouest produit annuellement pour chaque personne qui y réside.

Cependant dans les trois provinces de la prairie, le Manitoba, la Saskatchewan et l'Alberta, il n'y a encore qu'*un vingtième* du bon terrain en culture.

Jugez un peu de la richesse agricole, présente et future de ce pays.

N'y a-t-il pas là un beau domaine à exploiter par les nôtres?

La province de Québec, pourtant très riche en agriculture, ne produisait l'an dernier qu'une valeur de $103,187,000 pour ses deux millions d'habitants, soit une somme de *cinquante* dollars pour chacun. Il y règne cependant, dans l'ensemble, une réjouissante prospérité.

Mais à mesure que les familles augmentent, il faut songer à établir les enfants, et le bien paternel se trouvant forcément trop morcelé, il arrive que les conditions économiques obligent quelques membres de la famille, lorsque ce n'est pas la famille tout entière, à prendre le chemin des villes ou des Etats-Unis.

"Pourquoi ne pas diriger ce flot migrateur vers les riches prairies de l'Ouest plutôt que de le laisser déverser sur un pays étranger qui peut fort bien se priver de notre appoint, et où les nôtres ne seront toujours qu'une infime minorité dans une terre d'exil"?

Les patriotes éclairés de la province de Québec et de tout le Canada envisagent ce problème du même point de vue que nous, comme le témoigne la résolution adoptée au Congrès de la langue française.

"Le Premier Congrès de la langue française au Canada émet le vœu que les Canadiens-Français de la province de Québec et des Etats-Unis qui ont décidé d'aller tenter fortune ailleurs, soient particulièrement dirigés vers l'Ouest canadien, l'Ontario et les provinces maritimes, où ils iront donner l'appui de leur nombre aux groupes français déjà établis dans ces fertiles provinces. Sur l'avis de S. G. Mgr Mathieu, évêque de Régina, le Congrès désire ajouter qu'il considère comme nécessaire aux intérêts de la cause française en notre pays l'établissement à Québec d'un bureau de colonisation dont le but serait de diriger les habitants de langue française de la province de Québec, qui ont résolu d'aller tenter fortune ailleurs, vers les centres catholiques et français déjà établis dans l'Ouest canadien, et que des Bureaux correspondants soient établis dans chacune des villes épiscopales de l'Ouest. Le Congrès désire préciser ce vœu en indiquant que nos compatriotes de l'Ouest ont tout particulièrement besoin de médecins, d'instituteurs et d'institutrices religieuses et laïques, et qu'ils sollicitent ardemment le concours précieux d'un plus grand nombre de prêtres de notre langue, dont les paroisses canadiennes-françaises qui vont se multipliant là-bas, auront un besoin croissant."

Ce vœu ne laisse aucun doute sur la direction à imprimer au mouvement de colonisation, et nous nous permettons d'en signaler toute l'importance qui a pu échapper à l'attention de plusieurs au milieu des nombreuses questions étudiées au Congrès.

Que tous maintenant se mettent à l'œuvre pour en assurer la réalisation.

La part de l'Ouest

La bienveillance des esprits dirigeants du Québec et des Etats-Unis nous est donc bien acquise, et c'est déjà un grand pas fait dans la bonne voie.

Mais toute cette bienveillance demeurerait stérile si nous ne la secondions point de tous nos efforts.

S'il est exagéré et injuste de dire que rien ne se fait dans notre province pour la colonisation, il faut avouer aussi qu'il y a moyen et possibilité pratique de faire bien davantage dès lors que chaque centre français, et même chaque individu, comprendra la nécessité de considérer la colonisation comme une affaire personnelle à laquelle il faut consacrer son dévouement, son temps et son argent.

Pour attirer dans l'Ouest des colons français de Québec ou des Etats-Unis, "qui ont décidé d'aller tenter fortune ailleurs," que faut-il faire? Mais, tout simplement leur faire connaître l'Ouest, en toute impartialité avec ses avantages et ses inconvenients. Et pour cela, il faut laisser parler les faits et les chiffres. On ne trouve pas ici plus qu'ailleurs de fortunes toutes faites, mais la bonne terre des prairies recèle dans son sein les éléments assurés de la fortune pour le travailleur sobre et énergique qui lui offre le travail de ses bras.

Et comment faire connaître les immenses avantages de l'Ouest à ceux qui sont sur le point de "se décider à aller tenter fortune" quelque part? Par des conférences publiques, par des conversations à domicile, par des correspondances privées, et surtout par la grande voix de la presse: c'est bien là sans doute les moyens que mettent en œuvre avec d'ordinaire bon succès, nos dévoués colonisateurs.

Mais combien leur puissance d'action serait agrandie, si chacun voulait apporter généreusement son concours persévérant à la grande œuvre de la colonisation!

Et c'est pour cela qu'il faudrait fonder d'abord au plus tôt des bureaux de colonisation dans chacune des villes épiscopales de l'Ouest avec ramifications dans tous les centres français. Winnipeg et Edmonton ont déjà leurs bureaux, nous pouvons affirmer que Régina et Prince-Albert auront également un bureau de colonisation dans quelques semaines.

Les pronostics d'un plebiciste

Le premier ministre, M. Borden, a engagé sa parole, même en Angleterre, que rien ne se ferait au sujet de la contribution navale sans que le peuple du Canada soit consulté au préalable.

Quel serait le résultat de ce plébiscite?

Le *Phœnix* de Saskatoon, journal libéral, numéro du 19 août, prétend que le vote contre toute contribution navale serait "très considérable." Voici ses propres paroles: "M. Borden sait fort bien que s'il accorde un plébiciste sur la question de la marine, le vote contre une contribution quelconque sera très considérable. Nous reconnaissons tous le fait que non seulement les Canadiens-français mais les cultivateurs de l'Ontario et le vote imposant (tremendous) des nationalités étrangères de l'Ouest se porteraient contre tout projet quelconque d'une marine.—Ce que nous voulons faire au Canada c'est de bâtir une nation, et il y a beaucoup de cette sentimentalité maladive au sujet de l'empire qui n'est ni sincère ni substantielle."

Une perte pour l'Eglise et la Patrie

Mort de l'abbe S. A. Lortie

La mort vient de moissonner pour le ciel un vaillant soldat de la cause religieuse et nationale dans la personne de M. l'abbé S. A. Lortie, professeur à l'Université Laval de Québec.

"L'abbé Lortie écrit l'*Action Sociale* dans un touchant article qu'elle consacre à sa mémoire, est tombé en pleine maturité, et alors que l'avenir semblait lui promettre encore de longues années de labeurs féconds; mais son œuvre, dont l'importance paraîtra, d'autant plus que l'éloignement permettra d'en mieux juger les proportions, est de celles qui remplissent une vie, même longue.

La *Société du Parler français*, la *Société d'Economie Sociale et Politique*, les *Cercles d'Etude*, le *Congrès de Tempérance*, le *Congrès du Parler français*, et l'*Action Sociale Catholique*, avec toutes les œuvres qui en découlent, portent aussi sa puissante empreinte, et se sentent encore de la vigoureuse impulsion qu'il leur a donnée.

Il ne travaillait que pour une œuvre, sans se préoccuper en aucune manière de la gloriole ou des autres avantages qu'il aurait pu si facilement récolter. La part importante qu'il prenait à toutes ces œuvres dont le succès étonnait le public, n'était connue que du petit nombre de ceux qui étaient témoins de ses travaux."

M. Omer Héroux écrit de son côté dans le *Devoir*:

"L'abbé Lortie a fait sa marque comme professeur et il laisse un traité de philosophie qui est aujourd'hui classique dans nos collèges; il s'est occupé d'études sociales et l'une de ses monographies a même été publiée dans la collection des *Ouvriers des Deux Mondes*, inaugurée par le Play, mais c'est à titre de trésorier de la *Société du Parler Français* qu'il était surtout connu du grand public.

Il fut avec Rivard et quelques autres l'un des grands ouvriers de cette œuvre et du Congrès de Québec. On peut vraisemblablement attribuer à l'énorme surcroit de travail que lui imposa le congrès, sa mort prématurée."

L'infatigable ouvrier a eu la consolation de voir se réaliser, avant l'heure suprême du départ, quelqu'unes des salutaires organisations qu'il avait rêvées pour l'honneur de l'Eglise et de la patrie canadienne.

C'est un devoir de reconnaissance pour tous nos lecteurs de verser une prière sur la tombe de ce grand patriote à l'âme si apostolique.

"Dans l'organisation de toutes ces entreprises que nous avons rappelées, l'abbé Lortie était partout, écrit M. l'abbé Emile Chartier; il ne disparaissait qu'à l'heure du succès, pour se montrer de nouveau à l'instant de commencer une nouvelle tâche. Il s'éloigne pour de bon dans les mêmes circonstances que toujours; cette fois, nous ne le reverrons plus que là-haut."

Convention de nos Sociétés Nationales

Les Artisans --- L'Alliance Nationale

La Société des Artisans et de l'Alliance ont tenu, le 19 août, leur 8eme et leur 9eme convention biennale, respectivement.

La Convention des Artisans eut lieu à Montréal et l'on fit l'inauguration solennelle du nouvel et splendide édifice, rue St. Denis, où sont installés les bureaux généraux de la Société.

Le rapport du président général M. Ludger Gravel signale que les fonds accumulés ont augmenté de $340,859.27. Depuis la convention de 1910, la Société a payé $828,746.20 en bénéfices, dont $543,800 aux héritiers des membres décédés et $284,946.20 aux sociétaires malades.

Du 1er juillet au 30 juin 1912, la Société a enrôlé 8,289 nouveaux

(A Suivre en 2me page)

De par le Monde

Nouvelles du Canada, des États-Unis et de l'Europe

CANADA

En pleine moisson

La coupe du grain est commencée partout dans la Saskatchewan.

250 millions de boisseaux

On calcule que la récolte de blé dans l'Ouest atteindra cette année ce chiffre fabuleux. De toutes les régions du pays arrivent les rapports les plus favorables.

Mieux que l'an dernier

Le directeur de la Cie Alberta Elevator, M. L. P. Strong, prétend que la récolte de cette année sera meilleure et plus facile à transporter que l'an dernier, parce qu'elle est mieux distribuée sur tout le territoire et qu'elle est prête presqu'un mois plus tôt que l'an dernier.

Le mouvement du grain à Port Arthur

Durant la semaine du 15 août, les trois élévateurs ont expédié par bateau 581,450 minots de grain pour faire place à la nouvelle moisson. La semaine dernière il en a été expédié 842,947 minots. La réserve de blé à Fort William est d'un peu plus de deux millions.

La moisson de l'Alberta-Sud

Il faudra 17,000 chars pour transporter la moisson de l'Alberta sud, dans le district de Lethbridge. Cela ferait un train de 140 milles de longueur. La récolte de blé est évaluée à 76 millions de minots

Le duc d'Orléans viendrait dans l'Ouest

On annonce que le duc d'Orléans viendra aux Etats-Unis et dans l'Ouest canadien, et qu'il a l'intention d'y acheter des propriétés.

Fédération d'agriculteurs et d'ouvriers

L'Association des Cultivateurs de l'Alberta vient de s'unir au Conseil des Arts et Métiers sous le titre de Fédération du Travail de l'Alberta.

Banquet en l'honneur de M. Borden

On offrira un grand banquet au premier ministre, le 10 septembre au Château Laurier à Ottawa, où il est attendu vers le 8 septembre.

L'épidémie à Ottawa

On a constaté 1005 cas de fièvre typhoïde à Ottawa depuis le commencement de l'épidémie.

Tramways

Les premiers tramways ont commencé à circuler à Lethbridge, la semaine dernière; le circuit a une longueur de 10 milles.

—A Saskatoon les travaux pour la construction des tramways se poursuivent activement et la circulation sera bientôt établie.

105,000 passagers

Les tramways de Régina ont transporté 105,000 passagers durant l'exposition.

Eglise catholique à Lethbridge

Une belle église sera érigée prochainement dans la ville de Lethbridge, Alta.

Le teléphone à Régina

Les 2400 téléphones de Régina ne fonctionnaient plus depuis le cyclone. Mais aujourd'hui il y en a 1500 où la communication peut s'établir.

Les propriétés à Régina

L'évaluation des propriétés à Régina accuse une augmentation de $19,000,000.

La construction à Prince Albert

Les permis accordés pour la dernière saison s'élèvent à $1,308,800.

Contre les mauvaises herbes

On fait la guerre aux mauvaises herbes qui poussent sur les terrains vacants dans différentes villes du Manitoba et de la Saskatchewan: la mesure est très sage.

Bien puni

Un cultivateur de Raymore a été condamné à payer $470 d'amende et de frais pour avoir vendu de la boisson aux sauvages. C'est très bien fait: que la loi soit respectée!

Héritier chanceux

Alex. McLaren, un jeune écossais de Calgary qui gagnait péniblement sa vie à cirer les bottes, devient subitément héritier d'une fortune de $100,000.

Accidents

—A Flemming, Sask., Fred Poole tombe sous une herse à disques; blessures sérieuses.

—Un enfant de deux ans, Edith Morris, de Redvers, Sask., se coupe l'artère jugulaire en tombant sur un morceau de verre, mort presqu'instantanée.

—Un vieillard, M. R. C. Armstrong, de Moose-Jaw, meurt des suites d'un accident de voiture.

—Le tonnerre tue 8 chevaux dans la prairie à Okotoks, Alta.

—En descendant d'un train en mouvement, un voyageur se fait couper les deux jambes, à Langden, Alta.

—M. John Morisson, de Calgary, sauve son enfant sur le point de se noyer dans la rivière de l'Arc.

—Un nommé Brunsmead se fait tuer par un train du C. P. R. près de Régina.

—Deux hommes de Calgary sont écrasés par une grue s'échappant d'une batisse.

Convention de nos Societés Nationales

(Suite de la 1ère page)

membres et inauguré 34 nouvelles succursales. Au 30 juin 1912, elle comptait 40,423 membres et 467 succursales. Depuis 1910, la Société a perdu 630 membres par décès et 3,353 par déchéance. La moyenne des déchéances est moindre que par le passé.

La Société a agrandi son champ d'action, en obtenant des permis d'affaires dans les Provinces de Manitoba, d'Alberta et de Saskatchewan. Plusieurs succursales seront bientôt inaugurées dans ces provinces.

Remaniement des taux

La Société a adopté par un vote de 51 à 7 un projet de remaniement des taux.

Les nouveaux taux affectent tous les membres inscrits avant 1907. L'augmentation mensuelle par membre varie suivant l'âge, de 42 cents à $2.50, soit une moyenne de 87 cents. Ces nouveaux taux seront mis en vigueur le premier janvier 1913.

Tout membre qui voudra cesser de payer ses contributions aura droit à une police acquittée payable au décès, et dont le chiffre sera établi par un actuaire à la fin de chaque année.

Immédiatement après ce vote, M. Delisle, qui a conduit la lutte avec beaucoup d'énergie, et de talent, contre le projet de l'exécutif se lève et déclare aux applaudissements de la convention entière, qu'il s'incline devant la décision des délégués. "Je suis un Artisan sincère, je continuerai de l'être et de travailler, comme par le passé au succès et à la prospérité de notre glorieuse association."

Election des officiers

Le résultat de l'élection des officiers fut le suivant:

Président général, M. Ludger Gravel (acclamation).

Vice-président général, M. L. J. Gauthier, par acclamation, à la suite de la retraite de M. R. Bédard.

Trésorier général, M. Henri Roy (acclamation.)

Médecin en chef, Dr A. J. Jeannotte (acclamation.)

Directeur du contentieux, J. A. Labelle (acclamation.)

Directeurs généraux: Province de Québec: MM. Dr N. Cloutier et T. Brassard, par acclamation, M. Delisle s'étant retiré.

Province d'Ontario, M. Nap. Champagne.

Provinces Maritimes, M. M. Léger (acclamation).

Deuxième vice-président général, M. T. Brassard, St.-Jean.

Bureau médical: Dr A. Germain et Dr Jos. Gauvreau (acclamation.)

Auditeurs généraux: MM. Wilfrid Lamarre et T. G. Bertrand.

L'Alliance Nationale

La convention de l'Alliance Nationale eut lieu à Woonsocket R. I.

Les 214 délégués composant le Conseil Général de l'association étaient à leur siège

Finances

Nos finances, dit le rapport du président général, M. A. Lavallée, résultat logique de la sagesse de nos statuts, sont des plus prospères, et vous vous en persuaderez en lisant avec attention les rapports respectifs du Secrétaire général, de l'inspecteur en chef, et surtout du Trésorier général. En faisant une comparaison avec les années passées, vous constaterez que nous avons progressé très rapidement, que notre capital augmente normalement, que nos revenus s'accroissent, que nos placements sont absolument garantis et qu'ils sont faits en conformité avec les statuts de la Société. Je n'hésite pas à affirmer que l'Alliance Nationale offre toutes les garanties désirables de viabilité et de permanence et que, sous ce rapport comme sous bien d'autres, elle n'a pas de supérieure dans toute l'Amérique du Nord.

Officiers

Il n'y a de changement dans le Bureau exécutif que dans le personnel des directeurs:

Le Bureau exécutif se compose maintenant de M. L. A. Lavallée, comme président général; Joseph Contant, ancien président général; F. C. Laberge, 1er vice-président général; Chas. Duquette, 2éme vice-président général et inspecteur en chef; Geo. Monet, secrétaire général; A. Saint-Cyr, trésorier général; Théo. Cypihot, médecin en chef; Eug. H. Godin, aviseur légal et de MM. W. D. Viau, architecte; L. A. Dauray, notaire; Frs. Fauteux, avocat; P. H. Bédard, M. D.; J. A. Lapierre, M. D., comme directeurs; C. A. Daigle, M. D., et J. H. Gareau pour le bureau médical; MM. Migneault et Bourdon comme auditeurs: Philias Larivière, commissaire ordonnateur; D. Daigneault, introducteur général.

Howell

Lundi dernier descendaient des chars à la station de Howell, l'inspecteur de la police de Saskatoon, l'agent de police de Vonda et le shériff lui-même. Pourquoi ce déploiement de forces? On le sut bientôt. Il s'agissait de chasser Guinaman d'une terre qu'il occupe injustement depuis mars 1911.

Bien édifiante cette histoire de terre: vos lecteurs s'en souviennent peut-être.

A l'automne 1909, Pérouze, de Howell, louait pour trois ans l'homestead que Philibert, de Duck Lake, possède à Howell. En 1911, Pérouze ne sème point, mais fait du labour d'été. En décembre de la même année, Philibert trouvant sans doute qu'il serait très utile pour lui-même de semer ce labour d'été, signifiait congé à Pérouze, non sans avoir au préalable empoché le prix du fermage de Pérouze pour cette année 1910, et malgré les protestations de ce dernier, venait au printemps 1911, avant la fonte de la neige s'installer sur la terre avec Guinaman son gendre et prendre possession de la maison après avoir fracturé la porte. Pérouze aurait dû chasser ces malfaiteurs, à coup de fusil, au besoin: c'était son droit et c'est le conseil que lui donna un avocat. Il préféra en appeler aux tribunaux. Le cas était si clair qu'un président de tribunal aurait pu rendre de suite un jugement provisionnel contre Philibert. C'était l'avis de l'avocat de Pérouze. Le juge — nous ne savons pourquoi— ne voulut point rendre ce jugement et Philibert et Guinaman, sans être inquiétés le le moins du monde, semèrent dans le bon labour d'été de Pérouse.

En octobre la poursuite intentée par Pérouse vint devant la cour qui condamna Philibert. Comme conséquence du jugement, un des clercs du shériff vint signifier à Guinaman qui à ce moment habitait seul la terre, d'avoir à quitter sous dix jours. Il n'en fit rien. Le shériff prévenu que son ordre n'avait pas été exécuté, fit la sourde oreille. Lettres sur lettres furent envoyées à l'avocat sans résultat. Bref au printemps de 1911 Guinaman était toujours sur la terre.

Fort de son droit et du jugement rendu en sa faveur, Pérouze se décide à semer la terre. Mais il doit par ces nuits froides du printemps coucher à la belle étoile, tandis que Guinaman, à ce moment renforci du beau-père jouit tranquillement de l'usage de la maison.

Jusqu'à la fin des semailles tout se passa pas trop mal. Encore quelques tours de herse, et Pérouze, son travail fini, allait retourner chez lui. A ce moment nos deux compères jugèrent opportun de donner une bonne leçon à cet audacieux coupable de venir troubler leur quiétude et l'assaillirent à coup de hache. L'un frappe avec le coupant: fort heureusement le coup est paré et l'arme lui échappe des mains. Prompt comme l'éclair, il se jette sur son adversaire le saisit à la gorge et le renverse pendant que le beau-père qui s'est saisi de la hache, en assène avec le revers deux coups formidables sur le dos de Pérouze. Protégé par ses épais vêtements qui amortissent le coup en partie, ce dernier, d'une force herculéenne, par un suprême effort, peut se saisir de la hache et la tirer des mains de son adversaire. Et cette hache, il la gardera en témoignage du crime.

Je cite ici la version de Pérouze: impossible de la contrôler puisqu'il n'y avait pas de témoin. Ce qui est certain pour tout homme de bonne foi, c'est que des coups de hache ont été donnés. Quand le médecin appelé en toute hâte examina le dos du patient en présence de trois témoins, il constata —et les témoins avec lui— deux écchymoses bien distinctes sur l'une desquelles il appliqua le revers de la hache: l'ecchymose répondait parfaitement au revers de la hache.

Dans tout pays civilisé pareille agression est punie de la prison. Ici nos agresseurs ont continué à jouir tranquillement de leur liberté, et sont restés paisibles possesseurs de la terre qu'ils occupaient si injustement.

Lundi dernier la police faisait enfin cesser cette injustice: ce n'est plus dix jours, mais 24 heures qu'elle donnait à Guinaman pour quitter les lieux. Le pauvre homme, il n'est pas le plus coupable dans toute cette affaire et il a bien su le dire. Comme l'inspecteur de la police lui demandait pourquoi il n'avait pas quitté en octobre sur l'ordre du shérif: "C'est mon beau-père et M. Lagarce de Duck Lake qui m'ont dit de rester" fut sa réponse.

Inutile d'ajouter que ce dernier acte de justice a soulagé en partie la conscience publique. Je dis en partie: Le jugement rendu en octobre accordait des dommages à Pérouze: à l'heure actuelle ces dommages n'ont point encore été payés. A qui la faute? Pérouze n'a cessé de faire démarches sur démarches auprès de son avocat pour l'amener à terminer l'affaire. N'obtenant rien de sa négligence ou de sa mauvaise volonté, il lui demande de lui renvoyer son contrat pour pouvoir s'adresser à un autre avocat. Devant son refus, il écrit au greffier de la cour. Là encore, nouveau refus.

A qui donc s'adresser pour obtenir justice dans ce pays? Faudra-t-il donc soumettre tous les cas au ministre de la justice lui-même?

VINDEX

Ferland

La moisson est commencée; tous les grains sont bien beaux et le rendement sera certainement très bon.

Mlle Aurore Thibault de N.-D. a passé une huitaine chez ses amis MM. Chabot et Fournier.

M. Florent Morin, machiniste, est de retour dans sa famille.

M. Henri Begin, employé du téléphone, est venu prendre possession de son homestead.

La Cie Fournier et Chabot a déjà beaucoup de demandes pour les battages, de fait, ils se proposent de satisfaire autant que possible à toutes les demandes.

Les foyers vides

Un peril de l'heure moderne

Seigneur, préservez-moi, préservez ceux que j'aime
Frères, parents, amis, et mes ennemis même
Dans le mal triomphant,
De jamais voir, Seigneur, l'été sans fleurs vermeilles,
La cage sans oiseaux, la ruche sans abeilles,
La maison sans enfants.

Cinquième lettre à Nézime

CHER VIEUX,

Je m'attendais à ta réponse,.. elle est commune, elle est banale, elle est sotte !..

Tu me dis en résumé que: *Si tout le monde était chaste, on arriverait bien vite à la ruine de l'humanite et au dépeuplement du globe.*

C'est bien cela ton idée, n'est-ce pas ?..

Eh bien, mon cher ami, détrompe-toi, la pratique de la continence dépeuple moins un pays que le vice qui lui est opposé, c'est-à-dire *l'immoralité*.

Tu ne me diras pas que si chacun faisait son devoir il n'y aurait pas plus d'enfants !

Encore une fois, soyons francs !

Ce n'est pas après le premier bebé ou le second, que le mari ou la femme deviennent tout à coup frères et sœurs dans leurs rapports conjugaux.

Je les suppose pleins de vie et jeunes encore tous les deux.

Tu ne me diras pas qu'ils ont fait vœu de chasteté, là,.. tout d'un coup.

Il y a des saints dans l'histoire qui ont eu beaucoup d'enfants.

St Louis en a eu neuf. Et St Louis observait la chasteté conjugale, c'est-à-dire qu'il n'abusait pas des lois du mariage..

Mais vous ?..

Vous n'êtes pas de saints!.. vous avez des passions que vous ne maîtrisez pas comme St Louis et.. vous n'avez pas d'enfants!.. ou vous n'en aurez qu'un.. dans trente ans de mariage !! !..

Je sais qu'il y a des stérilités involontaires, des tempéraments sans désirs et de chrétiennes abstinences, mais, dis-moi, est-ce le cas pour la plupart ?..

++++

Le monde vit dans une atmosphère d'immoralité..

Vois ce qu'il lit ; pense à ce qu'il voit, à ce qu'il entend.. et cherche après cela comment il peut rester pur et ne pas sentir bouillonner dans son sang la lave des passions sensuelles!..

Qu'attendre d'une cervelle plongée à toute heure dans des romans où la morale est énervée, affadie, où il n'y a que des détails scabreux et des chutes voluptueusement décrites ?

Qu'attendre d'une vie sans religion et sans prières?.. où l'on assiste vaille que vaille à une messe le dimanche.. messe qui n'est bien souvent qu'une manière de rendez-vous, une exposition de toilettes,.. un exercice hebdomadaire qui rentre dans les habitudes comme de mettre sa redingote ou son "smoking".

Qu'attendre de ces lecteurs de journaux et de revues, où la morale est ignorée, ou le scandale est raconté sans blâme et de la manière la plus attrayante, où les thèses les plus perverses sont défendues, où le rire est libertineux et athée ?

Qu'attendre de ces conversations d'impudeurs où l'on se fait une supériorité de dire et de savoir plus de choses risquées que son voisin ?..

Que peut-il sortir de ces mœurs, de cette littérature, de ces exhibitions, de cette atmosphère ?..

La vertu ?..

La fermeté dans l'accomplissement du devoir matrimonial ?..

Hélas ! .. hélas !..

Adieu l'enfant ! D'abord le plaisir ! Tout le chante et l'excuse !

Et alors, voici la mise en pratique des morales de Sodome, des morales d'Onan ; voici les fraudes génésiques, voici les infamies pharmaceutiques, hydrothérapiques et chirurgicales.. toute l'abjection, toute la prostitution !

La femme abdique toute dignité et toute pudeur, elle se fait fille de joie..

Pcuah !!!..

Plus d'époux, plus d'épouse en présence, tous deux portent sur le front le stigmate de la bête. Malédiction !..

Oui, malédiction !..

La Bible, dans un chapître de la Génèse, nous parle d'un fils de Juda qui s'appelait Onan.

Cet homme voulant jouir, mais non accepter les enfants, violait lui aussi les lois matrimoniales.

Qu'arriva-t-il ?

Dieu le frappa de mort, parce que, ajoute le livre saint, son "action était chose infame".

On se demande parfois, mon cher ami, pourquoi tant de catastrophes, tant de malheurs éclatent soudain, effroyables ; on se demande pourquoi des malédictions semblent peser sur certaines familles et sur certaines nations.. C'est que le Dieu de la Bible est toujours là qui veille et que la race d'Onan reste toujours pour Lui la race détestable, la race maudite !

++++

Le Canada est la terre de l'enfant. Dans nos maisons, dans nos rues, dans nos campagnes, c'est le rire de l'enfant, ce sont les ébats de l'enfant, ce sont des troupes d'enfants.

Tous ces bambins folâtrent, poussent, remuent.. demain ce seront des hommes

La race canadienne n'est pas une race stérile.

Or, en multipliant ses fils, le Canada multiplie ses richesses ; sa population et sa prospérité marchent de pair.

Dieu bénit les races fécondes ! *Cependant prenons garde ! ! !*

L'ennemi est à nos frontières, et l'invasion de ses idées fera plus de mal que celle de ses soldats.

Une guerre serait peut-être moins funeste !..

Une guerre tue des hommes, mais ne tue pas le moral qui fait les forts et la vitalité d'une race.

La peur de l'enfant tue les deux !..

L'ennemi est là, et voilà qu'il nous envahit.

On peut suivre sa marche le long de nos frontières, il pénètre dans nos villages et.. le vide se fait !..

On en est, dans certains endroits, aux théories malthusiennes, aux théories de : *plus d'enfant* ou, plus qu'un enfant !

Il y a de sales journaux qui font l'éloge et la propagande de ces théories ; il y a de malpropres individus qui ne craignent pas de parler en faveur de ces turpitudes et l'on rencontre des médecins et des pharmaciens à qui il ne répugne pas de mettre leurs produits et leur science au service de la lâcheté et des mœurs innommables de leurs clients

Il faut enrayer cela à tout prix et la prochaine fois je t'indiquerai le moyen d'y parvenir.

A toi quand même,

LE FRANC-TIREUR

Salut au Canada

Canada, petite colonie d'hier, nation d'aujourd'hui, empire de demain ; Canada, séparé de la France avant que la France se séparât de son passé et qui a gardé la plénitude de nos traditions anciennes ; Canada, terre de fécondité, fertile en blé, fertile en homme, fertile en avenir qui multiplie par un travail solidaire les moissons dans tes plaines et les enfants dans tes foyers et qui, dans les solitudes immenses où se perdaient tes premiers explorateurs verras un jour ta race à l'étroit ; Canada, terre de constance, qui as affermi la sagesse de tes mœurs et de tes lois sur ta foi catholique et tiens pour ta plus précieuse liberté d'être soumis d'un Maître surhumain ; Canada, qui as trouvé dans la fidélité la récompense, et offres au monde le modèle d'une société où les vertus privées et les vertus publiques rendent hommage à Dieu ; Canada, la France t'aime, t'admire et te salue.

ETIENNE LAMY

(Extrait du discours prononcé par l'éminent académicien à la séance générale du Congrès, mardi soir, le 25 juin).

Reveillons-nous

Vonda, Sask., 19 août 1912.

Les Chevaliers de Colomb de Winnipeg, il y a quelques mois, se sont réunis pour jeter les bases d'une organisation touchant l'immigration catholique de langue anglaise qui nous arrive de l'étranger peur venir s'établir au Canada.

En gens pratiques, ils ont vite passé des résolutions aux actes.

Avec l'autorisation de l'Ordinaire, un prêtre a été nommé pour recevoir les colons à leur arrivée dans ce pays et les diriger ensuite vers les campagnes ou les villes qui conviennent à leurs goûts et à leurs aptitudes.

Dans chaque centre important on a fondé et on continue à fonder des bureaux de colonisation où les colons catholiques de langue anglaise trouveront tous les renseignements désirés.

Nos bons Irlandais catholiques, en agissant ainsi, n'ont fait qu'imiter nos compatriotes protestants de langue anglaise qui savent protéger les leurs qui viennent s'établir au Canada.

Le clergé protestant se multiplie pour venir aussi à leur secours, tant au point de vue temporel que spirituel.

Et nous catholiques de langue française, clergé et laïques, que faisons-nous pour aider les nôtres ?

Rien ou à peu près rien.

Des conventions retentissantes, des discours à l'emporte-pièce, des résolutions nombreuses et habilement rédigées. Bang ! c'est tout. Chacun s'en retourne chez soi avec la présomption d'avoir fait de grandes choses pour l'Eglise et la Patrie canadienne.

Au mois de juin dernier, le "Patriote" annonçait à ses lecteurs que le comité permanent du Parler Français, composé de trois prêtres français et d'un laïque aussi français — je parle du comité tel que nommé à la convention de Duck Lake — avait décidé dans une réunion à Régina, de fonder une société de colonisation appelée Franco-Canadienne, sur des bases solides, dont le bureau central serait à Régina. En passant, pourquoi n'aurions-nous pas aussi un bureau central à Prince-Albert ? Les besoins s'imposent et le site le demande.

On devait aussi se mettre à l'œuvre immédiatement après le congrès de Québec.

Nous sommes actuellement au mois d'août et tout est encore à venir : Société et Bureau Central de Colonisation.

Pour confirmer ce que j'avance je vous donnerai connaissance d'une lettre que je viens de recevoir d'un brave abbé, dont je tairai le nom pour le moment, qui s'intéresse activement à la colonisation française et catholique :

Cher Monsieur Cléroux,

Je voudrais vous voir bientôt afin de parler un peu plus de la fondation d'une société de colonisation. Presque tous disent qu'ils n'ont pas le temps de s'en occuper. J'entends ceux qui pourraient mener l'œuvre à bonne fin. Que faudrait-il donc ? Il me semble qu'un secrétaire suffirait au travail réel, et pour le reste, on trouverait bien deux ou trois notables qui se réuniraient pour signer 2 ou 3 fois par an, et pour soutenir l'œuvre. Or, un secrétaire serait vite trouvé, je pourrais faire cet office, si on ne trouve personne d'autre, tout en étant curé ici.

Les catholiques de langue française de l'Alberta nous ont devancés. Nous avions pourtant commencé les premiers, notre convention a eu lieu avant la leur.

Ils possèdent actuellement une société de colonisation solidement établie dont le Bureau Central est à Edmonton et son gérant distingué est le Rév. J. A. Ouellette. Bravo à nos amis de l'Alberta !

Pendant qu'ici on piétine sur place, là-bas on marche à pas de géant dans le chemin du progrès de la colonisation française et catholique."

Dans l'Alberta, le clergé et les laïques, tant des professions libérales que ceux qui appartiennent au commerce, à la finance et à l'agriculture, savent unir leur bonne volonté, leurs talents, leurs énergies, mettre leur patriotisme en commun pour la plus grande gloire de l'Eglise et de la Patrie canadienne.

Je regrette de dire qu'on ne peut pas nous adresser ici ces mêmes louanges.

Espérons que dans un avenir rapproché, nous verrons le clergé, les membres des professions libérales, enfin toutes les classes de la société, se mettre une fois à l'œuvre pour favoriser d'une manière pratique, à l'imitation des Chevaliers de Colomb et de nos compatriotes protestants de langue anglaise, l'immigration française et catholique dans les diocèses de Prince-Albert et de Régina.

La race française catholique a besoin des lumières, de l'expérience, de la bonne volonté et du patriotisme de tous ses enfants.

Mettons tous l'épaule à la roue ! Les porte-lumières en avant ! Le peuple suivra, soyez sans crainte. Nous avons une belle et grande province, travaillons tous ensemble à la peupler de bons Canadiens.

Formons des vœux pour qu'une société de colonisation française et catholique se fonde bientôt, avec un bureau central à Prince-Albert et à Régina.

Les fondateurs de cette grande œuvre auront mérité beaucoup de l'Eglise et de la nation canadienne.

AMÉDÉE CLÉROUX

Coups de lime

Travaillez sans relâche à extirper de votre cœur l'orgueil et l'amour-propre ; acceptez les humiliations et réitérez les actes de la vertu d'hmilité. Chaque fois que la lime passe sur le fer, elle en emporte quelque chose ; de même, chaque fois que vous faites un acte d'humilité ou de quelque autre vertu, vous diminuez toujours quelque chose du vice contraire.

COURVAL

CURIOSITES

Comparez un peu !

Un bishop protestant, le Rev. Blair, des Iles Falklands, fait publier à son de trompe dans les journaux d'Angleterre et du Canada qu'il lui faut $500,000, ou sinon qu'il abandonne le poste.

Comparez un peu ce zèle de l'apostolat protestant avec celui de l'apostolat catholique.

L'autocratie de Roosevelt

L'impression que produit l'autocratie de M. Roosevelt est traduit fort plaisamment dans cette fantaisie d'un orateur nègre de Washington.

"Je rêvais, racontait le nègre à son auditoire, que j'étais dans le ciel l'autre soir. Comme je me tenais près de la porte dorée, on entendit frapper. Saint Pierre ouvre et annonce George Washington. "Qu'il s'avance et qu'il prenne place à ma droite," prononce alors le Père Eternel assis sur son trône.

"Quelques instants après, on frappe de nouveau. Cette fois, c'est Abraham Lincoln qui est introduit par le céleste portier.

"Qu'il prenne place à ma gauche," dit le Seigneur.

"Mais voici qu'un heurt terrible ébranle la porte, et met tous les anges en émoi. Saint Pierre entrebaille l'huis prudemment et risque un œil dehors. Aussitôt il se retourne et dit : "Seigneur, il va falloir que vous donniez votre place. C'est M. Roosevelt."

Plus vite, toujours plus vite

Il est curieux de constater quels progrès ont été réalisés depuis deux siècles dans les moyens de locomotion :

En 1692, en carosse on parcourait 3 milles à l'heure.

En 1786, en diligence, on parcourait 4 milles à l'heure.

En 1816, en malle-poste, on parcourait 5 milles à l'heure.

En 1834, en malle-poste, on parcourait 7 milles à l'heure.

En 1867, en chemin de fer, on parcourait 40 milles à l'heure.

En 1900, un train express pouvait faire 70 milles à l'heure.

Et maintenant on voit, au cours d'experiences, certains trains électriques dépasser les 120 milles à l'heure !

Curieuse littérature

On crut qu'un commerçant notoire de Londres se moquait de son fils lorsqu'il lui donna, la veille du grand jour, un petit volume qui, en apparence, ne semblait vraiment valoir qu'une vingtaine de pences, mais le futur mari poussa un cri de joie quand il ouvrit le livre et s'aperçut qu'à chaque page était un billet de banque de 100 livres sterling — 500 dollars —. Une courte préface apprenait à l'heureux couple qu'il devait détacher et dépenser à sa guise une des bank notes à chaque anniversaire du mariage qui allait être célébré.

Que faire pour mal elever un enfant

1. Commencez par lui donner, tout petit, quoi que ce soit qu'il vous demande.

2. Parlez devant lui de ses qualités incomparables.

3. Dites devant lui qu'il vous est impossible de le corriger.

4. Ne soyez pas d'accord, père et mère, en sa présence et à son sujet.

5. Laissez-lui croire que son père n'est qu'un tyran, qui n'est bon qu'à le châtier.

6. Que le père méprise la mère en sa présence.

7. Ne faites pas attention aux amis qu'il fréquente.

8. Laissez-lui lire tout ce qu'il voudra.

9. Cherchez à gagner de l'argent pour lui sans lui donner de bons principes, et laissez-lui de l'argent entre les mains.

10. Laissez-le sans surveillance pendant les heures de récréation.

11. Châtiez-le pour une sottise et riez de ses vices.

Tel que nous devrions être !

Un rédacteur du *Gaulois*, de Paris, venu au Congrès de Québec a eu l'amabilité d'écrire que nous avons horreur des anglicismes. Mais méritons-nous bien le compliment ? A nous de nous en rendre dignes.

"En somme, dit-il, les Canadiens résistent mieux que nous à l'invasion des mots anglais. Ils s'affligent de nous entendre, sans même nous en apercevoir, malheureux que nous sommes ! trahir le bon français et émailler nos discours de locutions exotiques. Nous prenons le "tramway", nous montons en "wagons". Le Canadien ne se sert que de char (il prononce : chaârs). Il dit : le char urbain, le char restaurant, le char dortoir. Au lieu de "rails", il dit les "lisses". Jamais il dira un "square", mais un "carré". Et cela est puéril, et cela est touchant. Et bien souvent, là-bas, je me suis surpris à rougir, moi, le Parisien, d'être moins scrupuleux, moins puriste, moins surveillé que mes amis les Canadiens, et d'être parfois pour eux un objet d'inquiétude ou de scandale."

Fanatiques de grands mots

Les révolutionnaires, écrit *l'Action Sociale*, sont des fanatiques de grands mots. Dédaignant tout ce qui n'est pas verbe sonore, l'esprit révolutionnaire, comme dit Bourget, "ne peut plus apprendre ni comprendre, s'étant mutilé lui-même du plus vital des organes : l'observation."

On comprend que pour des révolutionnaires possédés de leur idée, tous, par conséquent, plus ou moins maniaques, toute contradiction provoque une espèce de sainte fureur. Entendre dire, par exemple, qu'il faut être catholique pour rester bon canadien-français, leur paraît non seulement une hérésie capitale, mais ils y voient une "œuvre de haine" et leur hallucination douloureuse y entrevoit déjà des "listes de proscriptions" menaçantes pour eux.

C'est un état pathologique dont le diagnostic a été observé et décrit. La maladie est presque incurable et elle est contagieuse."

La tyrannie des grands mots

Il n'y a de tyrannie qui me blesse plus profondément que la tyrannie des grands mots ; tout ce que je sens en moi de libre, de sensé, d'honnête, se revolte contre cette puissance tyrannique qui peut consacrer avec des mots l'oppression des droits les plus saints.

MGR DUPANLOUP

Contact avec la réalité

Il faut ménager aux jeunes gens une vue sur le monde réel, il faut qu'ils se rendent compte que la vie est faite d'autre chose que de plaisirs peints dans les théâtres ou devinés sur les champs de courses ; il faut qu'il prennent contact avec la loi du travail social, avec les efforts de ceux qui nous font vivre, avec les soucis de ceux qui peinent, avec les effroyables misères qui se cachent derrière le décor de la société civilisée, il faut qu'ils prennent contact avec la réalité.

"Revue d'Apologétique"

La Franc-Maçonnerie --- Ses Créateurs --- Son but

La grande synthèse de M. Copin Albancelli, résumée par M. F. Mollot, de Fannystelle, Man.

Nous attirons tout spécialement l'attention de nos lecteurs sur cette série d'articles de notre collaborateur.

La question maçonnique y est résumée d'une facon sommaire d'après l'ouvrage classique de M. Copin Albancelli, sur l'extraordinaire organisation des sociétés secrètes.

I

Dans son admirable Encyclique "Humanum Genus" publiée le 20 avril 1884, S. S. Léon XIII, en parlant de la Franc-Maçonnerie, disait: "Arrachez-lui le masque dont-elle se couvre et faites la voir telle qu'elle est."

Depuis ce jour un grand nombre de divulgations ont été faites sur cette association ténétreuse Doit-on en conclure que le peuple sait ce qu'est la Franc-Maçonnerie? Ce serait une grave erreur que de le croire, surtout au Canada.

Les catholiques, eux, ont peut-être bien appris son existence parce que le clergé leur en a fait connaitre. Mais cette connaissance est bien peu étendue en général; pour la plupart elle se borne à son nom, comme étant celui d'une secte condamnée par l'Eglise.

Aussi, en écrivant ces quelques pages, qui ne sont qu'un résumé d'un des meilleurs ouvrages publiés dans ces dernières années sur ce sujet. *Le drame maçonnique* (1) qui déchire enfin les derniers voiles qui couvraient encore cet affolant système, j'ose espérer qu'elles suffiront à donner, à ceux qui voudront bien les lire, une connaissance assez complète de l'ensemble de l'œuvre maçonnique, et par cela même, faire comprendre à tous les catholiques, soucieux de conserver leur foi et de préserver leur pays des ravages du monstre, qu'ils doivent se réunir fermement autour de la bannière anti-maçonnique que porte l'Eglise elle-même, car, c'est là seulement, que se trouve le salut de la Société.

QU'EST-CE QUE LA FRANC-MAÇONNERIE?

A cette question qu'est-ce que la Franc-Maçonnerie? On répond généralement: c'est une société secrète.

Les francs-maçons s'en défendent énergiquement; car, disent-ils on ne saurait appeler secrète une association dont personne n'ignore l'existence, dont on connait les liens de réunions, dont un grand nombre de membres sont connus et qui comptent des députés, des sénateurs, des ministres, des magistrats, des commissaires de police, sans parler de beaucoup d'hommes connus dans les sciences, les arts, les lettres. En France, sous l'Empire, le Grand Maître du Grand Orient de France était proposé par l'Empereur. En Danemark et en Suède, le Grand Maître est le Roi. En Angleterre, le roi est Grand Protecteur des Loges d'Angleterre, d'Ecosse et d'Irlande.

POURQUOI TANT DE GRANDS PERSONNAGES?

Mais alors quelle signification attacher à la présence de tant de grands personnages dans la Franc-Maçonnerie?

Un certain Juif, désigné dans la secte, sous le nom de Piccolo-Tigre, la donne dans une lettre écrite le 18 janvier 1822, aux membres d'un groupe supérieur, dont il était Vénérable.

Cette lettre fait partie de la collection des documents, mis par le Vatican à la disposition de Cretineau-Joly, pour écrire son livre: *L'Eglise Romaine en face de la Révolution.* L'authenticité de ce document est établie par la déclaration du secrétaire des Lettres latines et par le Bref de S. S. Pie IX, imprimés en tête de l'ouvrage de Crétineau-Joly.

Dans cette lettre Piccolo-Tigre écrivait:

"La Haute-Vente désire que, sous un prétexte ou sous un autre, on introduise dans les Loges-maçonniques le plus de princes et de riches que l'on pourra. Les princes des maisons souveraines, et qui n'ont pas l'espérance légitime d'être rois par la grâce de Dieu, veulent tous l'être par la grâce d'une révolution. D'autres sont déshérités ou proscrits. Flattez tous ces ambitieux de popularité, accaparez-les pour la Franc-Maçonnerie: la Haute-Vente verra après ce qu'elle pourra en faire d'utile à la cause du progrès. Un prince qui n'a pas de royaume à attendre est une bonne fortune pour nous. Il y en a beaucoup dans ce cas là. Faites-en des Francs-Maçons. La loge les conduira au carbonarisme. Un jour viendra où la Haute-Vente, peut-être, daignera se les affilier En attendant, ils serviront de *glu* aux imbéciles, aux intrigants, aux citadins et aux besogneux. Ces pauvres princes feront notre affaire en croyant ne travailler qu'à la leur. C'est une magnifique *enseigne*, et il y a toujours des sots disposés à se compromettre au service d'une conspiration dont un prince quelconque semble être l'arc-boutant."

LA FRANC-MAÇONNERIE DISSIMULE SON BUT.—ELLE EST CONDAMNÉE A MENTIR

Après cet aperçu donné par le célèbre Piccolo Tigre, on est fixé. Si la Franc-Maçonnerie ne cache pas son existence, elle dissimule son but, et elle le dissimule sous le masque hypocrite d'un idéal qu'elle exprime par ces mots: Progrès, civilisation, lumière, justice, démocratie, liberté, égalité, fraternité.

D'où il faut conclure que, de par son principe constitutif même de société secrète, elle est inexorablement condamnée au mensonge.

Et en effet on est frappé des figures diverses sous lesquelles elle se présente dans les différents pays, car elle est universelle.

En Angleterre, en Allemagne, aux Etats-Unis et aux autres pays on la voit conservatrice, religieuse même. En France et dans les pays catholique, elle est résolument anti-religieuse. Elle veut anéantir le catholicisme, tous ses efforts tendent à atteindre ce but, de l'aveu même de ses adeptes. On peut ajouter que là, elle n'est pas seulement anti-religieuse mais aussi révolutionnaire et destructive.

Un autre fait qui n'est pas moins certain, c'est que son visage varie dans les pays catholiques, selon les époques et les circonstances. A ses débuts elle est conservative et religieuse, comme dans les pays protestants. Elle ne devient révolutionnaire et destructrice que lorsqu'elle se rend compte qu'elle peut le faire impunément, c'est ainsi que les choses se sont passéees en France.

En premier lieu, elle inscrit son spiritualisme partout avec la formule: "A la gloire du grand Architecte de l'univers."

Aujourd'hui elle proclame qu'elle vise à la destruction de l'Eglise Catholique. Qu'elle est "la contre Eglise," "L'Eglise de l'hérésie," elle s'oublie même à déclarer que sur ce point elle n'a jamais varié. D'où il faut conclure qu'ayant dit le contraire pendant 150 ans, elle a menti pendant ces 150 ans là. Et il en est de même au point de vue de la politique, dont elle ne doit pas s'occuper d'après ses statuts. N'est-elle pas maîtresse du gouvernement de la France aujourd'hui?

Dans ses écrits comme dans ses paroles, dans ses manifestations comme dans ses abstentions, cyniquement ou hypocritement, de toute manière qui lui parait utile à ses intérêts *la Veuve* ment, et c'est précisément à ceux qu'elle se propose de détruire que s'adressent ses mensonges les plus audacieux. Cela se comprend. Elle leur dissimule ses plans comme un assassin cache son poignard à la victime qu'il médite de frapper.

C'est pourquoi on doit considérer les Francs-Maçons comme disqualifiés lorsqu'il s'agit de discuter sur la Franc-Maçonnerie. Dès que l'un d'eux ouvre la bouche sur ce sujet, on est en droit de la lui fermer par ces seuls mots: "Tu parles, donc tu mens!" Jugement sévère, dira-t-on, mais justement légitime et nécessaire; car tout ce que la Franc-Maçonnerie apprend aux Francs-Maçons sur elle-même est nécessairement faux. Il n'y a qu'une chose qu'elle est obligée de ne jamais leur enseigner de peur qu'ils ne la répètent au dehors: c'est la vérité...

(A Suivre)

(1) par Copin Albancelli

L'existence de Dieu

Tous les peuples, sans exception, ont cru à l'existence de Dieu. Les peuples idolâtres ont eu de lui une connaissance bien imparfaite; tout en reconnaissant un Dieu souverain, ils s'en sont fabriqué une foule d'autres, en rapport avec leurs passions et leurs vices. Ainsi Jupiter était le dieu de l'orgueil; Pluton, le dieu de l'avarice; Vénus, la déesse des plaisirs sensuels; Junon, la déesse de la jalousie; Bacchus, le dieu de l'ivrognerie: Neptune, le dieu de la colère. Au reste, celui qui met son bonheur, non en Dieu, mais dans un bien creé, fait son dieu de ce bien créé.

Les Egyptiens adoraient les bêtes; ils rendaient les honneurs divins à un bœuf, qui mange du foin, et lui demandaient des grâces. Mais tous ces peuples, quoique bien ignorants en fait de religion, ne laissaient pas d'admettre l'existence d'un Dieu, maître de tous les autres. Ils craignaient beaucoup le Dieu des Juifs, le Dieu véritable, qui leur avait donné maintes fois des preuves éclatantes de sa puissance souveraine. Ils croyaient aussi aux récompenses et aux punitions éternelles dans l'autre vie.

Qu'il y ait eu des particuliers, assez ignorants et aveugles pour être complètement convaincus de la non-existence de Dieu, cela est loin d'être prouvé. Dans le psaume 13, V. I, il est dit: "L'insensé a nié dans son cœur l'existence de Dieu". C'est dans son cœur, c'est-à-dire, dans sa volonté, et non dans son intelligence, qu'il nie ainsi l'existence de Dieu; il voudrait qu'il n'y en eût pas, car il sait bien que, s'il y a un Dieu, ce Dieu le punira pour ses impiétés et ses crimes. C'est ainsi qu'un méchant serviteur voudrait n'avoir pas de maître, pour pouvoir faire le mal impunément. Ces gens donc parlent contrairement à leurs convictions.

Certains savants païens, tels que Socrate, Platon, Aristote ont prouvé et démontré, par la raison naturelle, l'existence d'un seul Dieu, Créateur et Maître absolu de toutes choses; et leurs arguments sont demeurés jusqu'ici irréfutables.

Quant à nous, chrétiens, nous croyons fermement en un seul Dieu en trois personnes, Créateur et Maître de l'univers, parce que cette vérité nous a été révélée clairement par Dieu lui-même. Nous l'adorons en conséquence, et nous espérons de sa bonté des biens infinis.

Un athée, étant seul avec de bonnes dames,
Crut bien l'emporter pièce avec de simples femmes:
Je ne puis, me trouvant dans un si beau milieu,
Dit-il, être le seul à ne pas croire en Dieu.
—Non, lui répond avec finesse
Du logis la sage maîtresse:
Mon chat, mon chien et ma guenon
N'y croient en aucune façon.
Ils ont néanmoins l'avantage
Sur vous — je le dois ajouter —,
De n'en point faire d'étalage;
Ils ne viennent pas s'en vanter.

G. M.

Les modes feminines modernes

Jugées par S. E. le cardinal Cavallari, patriarche de Venise

Le cardinal Cavallari, patriarche de Venise, a prononcé il y a quelques temps au sujet des modes modernes une homélie toute apostolique.

Elle fut l'éloquent commentaire du IIIe chapitre de l'Epitre de saint Pierre, relativement au devoir de la femme chrétienne, quant à sa parure extérieure, sa coiffure, ses vêtements, ses atours.

Le cardinal s'est demandé si l'on peut dire de la femme moderne ce qu'on disait des premières chrétiennes données comme modèles de réserve, de modestie, de simplicité.

"Aujourd'hui, a-t-il dit, l'impudicité mise par un assez grand nombre de femmes dans leur mode de s'habiller, est telle que même des hommes, nullement chrétiens, mais ayant conservé un fond d'honnêteté, s'en montrent choqués. A chaque instant, ces femmes donnent un spectacle contre lequel se révolte toute âme honnête.

Je voudrais des paroles de feu, s'écrie Son Eminence pour stigmatiser ces modes infâmes, qui déshonorent le caractère de la femme chrétienne, la rendent esclave des passions les plus abjectes, lesquelles ruinent une quantité d'âmes.

Disons nettement ce que nous pensons de la femme habillée d'une façon indécente: nous entendons par là l'usage de ces vêtements qui laissent nus les bras et une grande partie du buste, à peine couverts d'un peu de dentelle; de ces jupes tellement étroites qu'elles dessinent toutes les formes du corps au moindre mouvement et violent ainsi le dernier reste de pudeur."

Puis son Eminence rappelle ce que les auteurs sacrés ont dit sur ce même sujet. Saint Augustin, saint Jean Chrysostôme et d'autres, et elle flétrit celle des femmes modernes qui s'habillent d'une façon si indécente.

"C'est à vous, pères de famille, que je m'adresse: ne permettez pas ces abus de votre foyer. Mais chrétiens, défendez à vos femmes de s'habiller d'une manière contraire à la modestie chrétienne. Mères de famille, enseignez à vos filles la simplicité dans les vêtements et dites leur que cette simplicité témoignera de leur candeur immaculée."

Le sujet de l'homélie est d'une actualité pressante. Les modes féminines d'aujourd'hui sont telles que la conscience et la charité obligent tous les gens honnêtes à protester contre ce scandale. Le cardinal-patriarche de Venise montre les dangers de ces modes et en appelle aux mères chrétiennes auxquelles en revient la responsabilité devant Dieu, devant leurs enfants et devant le monde.

Important discours du cardinal Bourne

Le cardinal Bourne, archevêque de Westminster, vient de prononcer un discours appelé à créer quelque sensation dans certains milieux. Son éminence présidait la Conférence catholique romaine à Londres. Il dit qu'il n'était pas certain que l'Angleterre puisse réclamer la première place dans le travail d'évangélisation du monde par le moyen de la langue anglaise. C'est sur le Canada qu'on jetait les yeux pour voir le lien qui unirait tous les Anglais au service de l'Eglise. Le Canada possède déjà les anciennes traditions de l'Eglise de France, si intimement unie à l'Eglise catholique d'Angleterre. Lorsque le pouvoir civil leur échappa, au moment même où ce pouvoir aurait pu devenir préjudiciable à la foi et à la morale, les Canadiens-Français gardèrent, sous un autre gouvernement, la liberté de leur culte, celle d'un gouvernement religieux, et les possibilités d'une culture intellectuelle telle que les catholiques n'en eurent jamais de semblable dans aucune partie de l'Empire britanique.

Le Canada d'aujourd'hui n'est pas le Canada même d'il y a quelques années, déclara le distingué prélat. La religion seule fera une nation grande et la religion catholique possède cette puissance d'unification.

Comme on le voit, le cardinal Bourne, mieux renseigné, semble ne plus vouloir soutenir la même thèse qu'au Congrès Eucharistique de Montréal.

Le protestantisme

Il est bien nommé. Il était impossible de qualifier la Réforme de Luther autrement que par un mot de protestation, car elle est protestation contre la civilisation chrétienne, protestation contre l'Eglise qui l'avait fondée, protestation contre Dieu de qui elle émanait. Le protestantisme de Luther est l'écho sur la terre du *Non Serviam* de Lucifer. Il proclame la liberté, celle des rebelles, celle de Satan: le libéralisme. Il dit aux rois et aux princes: "Employez votre pouvoir à soutenir et à faire triompher ma révolte contre l'Eglise et je vous livre toute l'autorité religieuse."

Un bureau de colonisation à Québec

Depuis le 1er juin la ville de Québec est dotée d'une Œuvre pour les Immigrants catholiques sous la direction de M. l'abbé P.-H.-D. Casgrain.

On pouvait difficilement faire un choix plus heureux. "Nous aurons un excellent chapelain dans la personne de M. l'abbé Casgrain, écrivait Mgr Têtu au R. P. L. Drummond, du *Montreal Sailors' Club.* Soldat de l'armée anglaise durant des années, ayant fait la campagne du Nord-Ouest, séjourné sept ans aux Indes comme officier du génie, fait la campagne d'Afrique, prisonnier, etc., il a appris le russe à Saint-Pétersbourg et sait bien des langues. Fait prêtre l'année dernière et sujet de Mgr de Nottingham, en Angleterre, il est allé exercer son zèle dans le diocèse de Régina. Il nous revient et je crois qu'il rendra de grands services."

M. l'abbé Casgrain vient d'adresser au *Tablet* de Londres, au sujet de l'œuvre dont il a été chargé par S. G. Mgr Bégin, une lettre qui renferme des détails fort instructifs sur le mouvement de l'immigration catholique en notre pays et le problème qu'elle soulève.

"Au cours du mois d'avril dernier, dit-il, S. G. Mgr l'Archevêque de Québec voulut bien me charger de recevoir, à leur atterrissage ici, les immigrants catholiques en destination de l'Ouest canadien.

Comme le court passage de ces immigrants parmi nous n'est restreint qu'à la durée d'un examen médical et aux formalités prescrites par les lois de l'Etat, nous avons pensé que, pendant ces quelques heures d'arrêt qu'on leur impose, quelque chose pourrait être fait pour leur bien-être futur au Canada.

Voici ce que nous faisons présentement :

1o Nous déterminons leur nombre, leur nationalité, et l'endroit de leur destination, afin de prévenir à l'occasion le curé, ou à défaut de celui-ci, le prêtre voisin, de leur prochaine arrivée.

2o Nous leur distribuons, sous forme de brochures, des écrits contenant des conseils d'une nature spirituelle et temporelle, qui leur sont très avantageux.

Du reste, si l'on en juge par l'accueil empressé avec lequel cette littérature est reçue et lue, nous avons lieu de croire qu'elle produira d'excellents résultats.

Nous avons fait aussi une distribution de médailles à ceux des immigrants qui sont illettrés, ce qui aidera surtout aux prêtres à constater qu'ils sont catholiques.

Aux colons sans amis catholiques, ou sans parents, nous donnons une carte ainsi conçue :

Au Prêtre résidant à..........

.... Je recommande, à votre obligeance pastorale, le porteur de cette carte, arrivé ici aujourd'hui et en destination de ....

(signé)P.-H.-D. CASGRAIN, ptre.
Québec, le..........191..

Ajoutons, enfin, que nous avons pu procurer un emploi au petit nombre de ceux qui réclamaient de l'ouvrage : car presque tous en sont pourvus au préalable.

Depuis l'ouverture de la navigation à Québec, le 28 avril dernier jusqu'au 1er juin courant, le nombre d'immigrants arrivés dans notre port se chiffre ainsi :

Anglais, Irlandais, Ecossais..	1,093
Ruthènes de Galicie......	6,559
Polonais de Pologne et de Russie...............	2,078
Italiens, Allemands, Français, Belges...........	1,615
Total	11,345

Quand on considère que ce nombre ne représente, en somme, que le volume mensuel de ce flot d'immigration, et que, de plus, des milliers d'immigrants catholiques entrent au pays par voie de New-York, Boston ou tout autre endroit de la frontière : et quand l'on considère surtout que cette immigration se continue depuis plusieurs années déjà, l'on peut concevoir facilement toute la grandeur du problème que l'Église catholique a à résoudre en ce pays.

Lors d'un récent voyage fait dans l'Ouest canadien, dans le but de travailler à la confection de la carte de l'immigration catholique au Canada, j'ai pu constater le fait que la prospérité des colons y est si grande, qu'elle invite d'elle-même leurs amis à venir partager ses bienfaits.

Il est donc évident que le nombre des immigrants ne saurait diminuer, d'ici à longtemps.

Nominations ecclésiastiques

Les Cloches nous annoncent les nominations ecclésiastiques suivantes dans l'archidiocèse de St-Boniface :

M. l'abbé T. Campeau, curé de Sainte-Agathe, en remplacement de feu M. l'abbé A. Bourret.

M. J.-A. Bastien, curé de Saint-Eustache.

M. l'abbé C. Mahieu, curé de Sainte-Amélie.

M. l'abbé P.-E. Halde, curé de Deloraine.

M. l'abbé A. Pouliot, missionnaire résidant à l'Ile-de-Pierre, (Saint-Ambroise, près Saint-Laurent).

M. l'abbé J.-E. Derome, missionnaire résidant à Makinak, en charge de Winnipegosis et de Swan River.

M. l'abbé Alexandre Defoy, à Letellier.

M. l'abbé Léon Rivard, au Petit-Séminaire.

M. l'abbé E. Tétrault, vicaire à Grande-Clairière.

M. l'abbé A. Chevalier, vicaire à Sainte-Anne des Chênes.

M. l'abbé P. Decelles, vicaire à Sainte-Rose du Lac.

M. l'abbé L. Brodeur, secrétaire à l'archevêché.

Sous la garde de Dieu

Voici, dit l'*Action Sociale* un touchant renseignement, qui n'a pas eu encore toute la publicité qu'il mérite. C'est le "Messager de Marie" qui nous l'apporte, en évoquant le souvenir du naufrage du "Titanic", et du premier voyage de "La France", sous le commandement du capitaine Poncelet, parti du Hâvre, pour ce voyage inaugural, le 20 avril, alors que le monde entier était encore sous le coup de la terreur inspirée par la catastrophe effroyable du "Titanic" qui était venue six jours plus tôt. Voici ce que le "Messager de Marie", d'Ottawa, raconte à ce sujet :

"Fort bien ce "Nearer my God to Thee", disait quelqu'un, mais une bénédiction de l'Eglise au Géant des mers eût été mieux."

Cette bénédiction, — l'équivalent du moins, — "La France" l'eut deux fois. En remettant à Poncelet sa nomination de capitaine du nouveau paquebot, le président de la Compagnie Transatlantique lui avait dit : "Capitaine, que Dieu vous garde !" N'était-ce pas une bénédiction que ce souhait ? Le capitaine — un marin, ça de la foi comme la mer a du sel, — fit mieux. Il demanda par télégramme au Saint-Père une bénédiction spéciale pour lui-même, son équipage et tous ses passagers. Et ce n'est que le télégramme-réponse de Pie X en main qu'il prit la direction du paquebot. Il semble même que le danger ne l'effraie plus. Il y avait à bord de "La France" un groupe de Petites Sœurs des Pauvres : "Eh ! bien, mes Sœurs, leur dit-il, n'avez-vous point peur de sombrer ? — Mais non, capitaine, car nous sommes entre les mains de Dieu."—Et lui d'ajouter : "N'ayez nulle crainte, en effet, avec la bénédiction que m'a donnée le Saint-Père, il ne saurait nous arriver malheur...."

Comme quoi les merveilles de la Foi n'ont pas cessé d'opérer leur œuvre de salut, au sein même de notre monde sceptique du XXe siècle !

Paroles épiscopales

Voici quelques-unes des paroles que Mgr Quigley, de Chicago, disait aux nôtres de là-bas le 24 juin dernier :

"Mes frères, je m'associe avec vous de toute mon âme, dans la célébration de la Saint Jean-Baptiste.

"Je suis heureux de dire que l'Eglise ne persécute pas les nationalités, parce que la meilleure avenue pour parvenir à la religion, c'est la nationalité, c'est notre orgueil d'affirmer que votre plus beau titre de gloire à mes yeux, c'est d'avoir gardé votre foi, vos traditions, et la langue que vous ont léguées vos aïeux."

En regard de cette fière déclaration que valent les opinions ratées des anglicisants à outrance ? Que valent même les traitrises de maints de nos compatriotes qui, sous prétexte de politique, cherchent à nous faire oublier notre entité ?

Persécuteurs et traîtres passeront, et notre langue, notre race, nos traditions et notre foi, resteront comme pour témoigner à la face des siècles, de l'injustice criante des premiers et de l'imposture dégoûtante des derniers.

M. Georges Caron

M. Georges Caron est décédé à l'âge de 61 ans après une carrière admirablement remplie. Il était natif du comté de Maskinongé, dans la province de Québec, et habitait l'Ouest depuis 30 ans ayant fixé sa résidence à St-Charles, Man.

Le défunt s'occupa longtemps d'affaires municipales et eut l'honneur d'être élu plusieurs fois préfet de la municipalité d'Assiniboia.

En 1892, les services de M. Caron furent requis par le gouvernement fédéral, qui le proposa à l'immigration. Le titulaire fit consciencieusement son travail et s'employa de son mieux à nous amener des colons. Il y réussit dans une bonne mesure. Son travail se porta surtout chez les Canadiens de la Nouvelle-Angleterre. Le gouvernement Roblin l'appela, il y a quelques années, à faire partie du bureau des directeurs du collège agricole. Et en 1907, le même gouvernement le nommait inspecteur de institutions publiques, en remplacement de M. F. W. Luxton, décédé. Dans ce poste important et chargé de responsabilités, M. Caron fit preuve d'une compétence remarquable. Les chefs eurent bientôt en lui une grande confiance et il devint l'un des fonctionnaires les plus précieux du service public.

Toutes ces occupations n'empêchèrent cependant pas cet homme de foi et ce bon Canadien-Français de s'intéresser à nos causes religieuses et nationales.

Notre question des écoles, le peuplement de l'Ouest par les Canadiens-Français, la prospérité matérielle de ses compatriotes, le progrès de l'Eglise en ce pays, tout cela lui tenait au coeur. Paroissien modèle et citoyen exemplaire dans sa vie privée, il avait aussi de saines et fortes convictions de vie publique et il les exprimait avec une invariable fermeté. Il s'était rendu à Québec en juin dernier, comme on va à l'accomplissement d'un devoir précis.

Le mouvement de l'Immigration

Les récentes statistiques publiées par le département de l'immigration montrent que depuis le début du présent exercice, c'est-à-dire depuis le premier avril dernier le nombre des immigrants venus de la Grande-Bretagne au Canada est quelque peu inférieur à celui enregistré durant la même période du précédent exercice. Il n'en reste pas moins vrai que l'immigration d'origine anglaise tient toujours le premier rang avec celle des Etats-Unis, venant immédiatement après. Des chiffres publiés, il ressort que les immigrants venus des Etats-Unis en ce pays sont plus nombreux que jamais cette année. Pendant le premier trimestre du présent exercice, il est arrivé parmi nous 22,000 immigrants de plus qu'en avril, mai et juin 1911, ce qui porte à croire qu'en 1912 l'immigration totale au Canada dépassera le chiffre de 400,000 nouveaux arrivés dans notre pays.

Le français est maintenu

Malgré l'opposition de leurs collègues de langue anglaise, les membres canadiens-français de la commission scolaire catholique d'Ottawa ont réussi à maintenir la langue française au programme dans les classes élémentaires des écoles séparées.

Les Canadiens de l'Ontario sont bien décidés à maintenir leurs positions malgré les vexations du gouvernement et les attaques des faux-frères.

Le rapatriement des Franco-Americains

M. C. E. Bélanger, agent de la Cie du Grand Tronc, vient d'accompagner au Canada 300 Canadiens-Français des Etats-Unis qui vont prendre des terres dans le Nord-Ouest. Le mouvement de rapatriement est fortement poussé par la compagnie et on compte que plusieurs milliers des nôtres reviendront au Canada d'ici à la fin de l'année.

Ces colons ont été rapatriés surtout par M. Alban Laferrière.

Le canal du Panama

Le bill de Panama accordant libre passage aux vaisseaux américains est devenu loi par la signature du président Taft.

Dans un message au Congrès le président suggère qu'une résolution soit adoptée déclarant que cette mesure ne doit pas être considérée comme une violation de la part du gouvernement américain des traités antérieurs concernant le canal Panama.

Bellevue

M. l'abbé J. H. Chauvin remercie de grand cœur le charitable "Patriote" de l'initiative qu'il a prise d'une souscription pour réparer un peu le désastre du 27 juin dernier; il remercie aussi les généreux souscripteurs.

Le déblaiement des ruines est commencé, et la reconstruction du nouveau presbytère va commencer incessament. La nouvelle bâtisse sera plus grande que l'ancienne jugée trop petite. Le travail a été confié à M. Eulcher Dupuis, de Bellevue.

En visite ici, M. Jules Gareau, 52 ans. Il est venu visiter ses frères et sœurs établis ici, qu'il n'avait pas vus depuis 42 ans. Jugez de leur surprise et de leur joie.

Le 17 juillet dernier, M. Lucien Gaudet, de Bellevue, conduisait à l'autel Mlle Marie-Blanche Chamberland, également de Bellevue. Ce fut une fête toute chrétienne toute intime.

Chronique Locale

—Rosthern construit deux trottoirs en ciment au prix de $10,000.

—La ville de North Battleford, organise une campagne pour atteindre une population de 15,000 habitants en 1915.

—Le G. T. P. terminera les travaux de sa ligne à Battleford très prochainement.

—En faisant des travaux d'excavation à Prince-Albert on a découvert le squelette d'un Indien.

—M. Edmond Pariseault, de Montréal, est de passage à Duck Lake. Ce monsieur qui arrive d'un long voyage dans l'Alberta et le sud de la Saskatchewan prétend, comme d'autres voyageurs qui l'ont précédé, que Duck Lake est encore la place la plus avantageuse.

—M. Théophile Maheu, de Bedford, est en visite à Duck Lake chez son cousin le Dr Touchette.

Vin sans raisin

Une religion sans surnaturel, cela me fait penser à une annonce que j'ai lue dans les grands journaux : Vin sans raisin.

DE GONCOURT.

Egarés ou Volés

1 jument brune, trois ans, étampée V sur hanche gauche. 1 pouliche de deux ans, noire, étampée — D sur l'épaule gauche. 1 Poulin d'un an, étampé — D sur l'épaule gauche. Un cheval brun, d'un an, étampé — D sur l'épaule gauche.

Récompense généreuse pour tous renseignements.

F. B. DEMOTT
Sec. 20 T. 45 R. 3
Wingard, Sask.

22-8-3f.

Cours des Marchés

MARCHE DE DUCK LAKE

Blé no. 1 du nord	.86
no. 2 id.	.83
no. 3 id.	.77
no. 4 id.	.64
Œufs frais	la douz. 20
Beurre	la livre 20

MARCHE DE WINNIPEG

Blé no 1 du nord	1.04½
no. 2 id.	1.02½
no. 3 id.	98
no. 4 id.	88
no. 5 id.	71½
no. 6 id.	62½

PRIX PROBABLE DU GRAIN

Blé no. 1 du nord — Octobre	93
id. — Décembre	90
Avoine — Octobre	35½

Pour les Battages

Ingénieur Expert pour moteurs à gazoline, 12 ans d'expérience demande position pour les battages dans la Saskatchewan, possède certificat : garantir donner satisfaction. Ecrire, mentionnant le salaire, la marque de l'engin.

D. FORTIER,
St. Adolphe, Man.

Demande d'emploi

Une jeune fille, connaissant très bien le français et l'anglais, la clavigraphie et la sténographie, ayant de l'expérience, désire position dans un bureau. Peut fournir d'excellentes références. S'adresser à

Melle G. O'B.
22 Meadow St.,
Sherbrooke, Qué.

22-8.

AVIS

Instituteur avec 4 ans d'expérience, parlant les deux langues, diplomé de 3ième classe pour la Saskatchewan, demande une école.

S'adresser à : V. D. L.
Boite 998
Prince Albert, (SASK.)

27-6-12

RÉSUMÉ DES RÈGLEMENTS CONCERNANT LES HOMESTEADS DU NORD-OUEST CANADIEN

Toute personne se trouvant le seul chef d'une famille, ou tout homme âgé de plus de dix-huit ans, peut prendre comme homestead un quart de section des terres du gouvernement dans le Manitoba, la Saskatchewan ou l'Alberta.

Le demandeur doit comparaitre personnellement à l'agence ou à la sous-agence des terres du district. Une entrée de homestead peut être faite par procuration, sous certaines conditions, par le père, la mère, le fils, la fille, le frère ou la sœur du demandeur.

DEVOIRS.—Un séjour de six mois chaque année sur le terrain et la mise en culture de celui-ci, durant un terme de trois ans. Un possesseur de homestead peut vivre dans un rayon de 9 milles de son homestead, sur une ferme de pas moins de 80 âcres possédée ou cultivée par lui, ou possédée par son père, sa mère, son fils, sa fille, son frère ou sa sœur.

En certains districts un possesseur de homestead de bonne foi peut prendre en préemption un homestead dans le voisinage du sien. Le prix d'achat est de $3.00 l'âcre et les devoirs sont les suivants: résider sur l'un ou l'autre homestead, six mois chaque année pendant six ans, à dater de l'enregistrement du homestead, y compris le temps nécessaire pour mériter les lettres patentes du dit homestead, et en plus, culture de 50 âcres extra.

Un colon qui a utilisé son droit de homestead et ne peut acheter de homestead de préemption dans son district, peut en acheter un dans certains districts aux conditions suivantes :

Prix $3.00 l'âcre. Devoirs : Résidence de six mois chaque année pendant trois ans, culture de 50 âcres et construction d'une maison d'une valeur de $300.

W. W. CORY,
Sous-ministre de l'Intérieur.

N. B.—La publication non autorisée de cette annonce ne sera pas payée.